

ZERO LICENCIEMENT SOLIDARITE !



NEGOCIATION ACCORD DE METHODE / PSE

Les 6 et 9 juillet 2009

L'intersyndicale F.O/C.F.D.T. a toujours privilégié la table des négociations, consciente qu'un accord de méthode pourrait être l'intérêt des salariés, mais pour cela des conditions doivent être réunies :

- AVANT TOUT que la direction accepte de négoier avec vos délégués syndicaux les mesures sociales du P.S.E. (contenu du livre 1).
- Que des garanties et des CONTREPARTIES soient données aux salariés intéressés par un départ anticipé. Sur ce point l'accord d'entreprise signé par les autres organisations syndicales nous a paru trop insuffisant dans ses contreparties (*notamment la prime « bonus »*), et comme nous l'avons dit et écrit, nous avons exercé **notre DROIT D'OPPOSITION.**

IL NE TIENT QU'A LA DIRECTION DE REVISER SA COPIE ;

ET D'ECOUTER LES REVENDICATIONS LEGITIMES DE L'INTERSYDICALE

CE QU'ELLE SEMBLE AVOIR DU MAL A FAIRE,

Mais il n'est pas plus sourd que celui qui ne veut entendre....

Un homme averti en vaut deux : nous l'avons également annoncé, nous n'acceptons aucun diktat quel qu'il soit : la Direction portera l'entière responsabilité de l'échec des négociations.

RÉSISTER FO
ET NE PAS LÂCHER *la force syndicale*